

**TOUT SEJOUR COMMENCÉ EST DÛ DANS SA TOTALITÉ.
TOUS NOS TARIFS SONT TTC. VOIR CGV. PRIX PAR PERSONNE.**

Lors de votre séjour, il est possible que vous décidiez ou que nous vous conseillions, pour des questions de santé, de changer de formule Détox. Dans ce cas, reportez-vous à l'article V.3 des CGV.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à La Pensée Sauvage. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à La Pensée Sauvage : Domaine la Pierre Blanche. 26400 Plan de Baix.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Immatriculation au registre

des opérateurs de voyages sous le numéro IM026170001.

Garantie financière pour un montant de 10000 € : CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE LOIRE DRÔME ARDÈCHE - Espace Fauriel, 17 rue des Frères Ponchardier, 42100 SAINT-ETIENNE Cedex, France.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : ALLIANZ IARD – 1 cours Michelet CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE France représenté par le cabinet Jacques BONNEMAYRE, 8 rue Pasteur BP522-26005 VALENCE Cedex sous la police d'assurance n°44338207.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DES SÉJOURS DE LA PENSÉE SAUVAGE

I. DEFINITIONS

Les Conditions Générales de Vente : les présentes conditions applicables à toute fourniture de service par la SARL La Pensée Sauvage à un Participant.

Le Prestataire : SARL La Pensée Sauvage.

Le(s) Participant(s) : toute personne ayant effectué une réservation auprès du Prestataire, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les Centres : établissements où sont exécutés les prestations par le Prestataire.

II. DOMAINE D'APPLICATION

1. Les Conditions Générales de Vente s'appliquent aux contrats ayant trait à un séjour à La Pensée Sauvage, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par le Prestataire aux Participants.

2. Le Prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir aux Participants une haute qualité de services.

3. Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.

III. CONCLUSION DU CONTRAT

1. La réservation ferme d'un séjour à La Pensée Sauvage est garantie dans les conditions suivantes :

A : l'envoi du formulaire d'inscription.

B : Envoi du formulaire "Bilan de vitalité" rempli dès la confirmation de votre réservation.

C : Entre 3 et 4 semaines avant le début de votre séjour, envoi du certificat médical complété et signé par votre médecin vous autorisant à suivre la Détox que vous avez choisie.

D : Présenter le jour de votre arrivée un test PCR ou un test anti-génique négatif de moins de 72h, même si vous êtes vacciné.

E : Le versement d'un acompte de la moitié du prix de la formule choisie afin de valider la pré-réservation (soit 50% du séjour à la réservation).

F : Si la réservation intervient à moins d'un mois de la date de séjour, la réservation ne sera validée qu'avec le prépaiement total du séjour (soit 100% du séjour à la réservation).

2. Une réservation devient définitive par le renvoi du contrat de réservation par le Prestataire et par le solde de la formule sélectionnée, et ce au minimum 30 jours avant le début du séjour.

3. Il n'est possible de réserver qu'une seule formule par séjour. Les prestations non utilisées par le Participant dans le cadre de son séjour Détox ne sont pas remboursées.

4. Les paiements sont acceptés par virement et par carte bancaire (une autorisation de prélèvement par carte bancaire sera envoyée avec la demande de réservation).

IV. ANNULATION/RÉSILIATION

1. En annulant son séjour, le Participant accepte de verser les frais d'annulation fixés selon les modalités suivantes :

Le Participant peut annuler ou reporter sa réservation sans frais jusqu'à 45 jours avant son arrivée. Ensuite, seront facturés des frais d'annulation, comme suit :

A. de 44 à 30 jours avant l'arrivée, la moitié du séjour sélectionné est dû par le Participant (50% du montant du séjour total) ;

B. à partir de 29 jours avant le début du séjour, le séjour sélectionné est dû en sa totalité par le Participant (100% du montant du séjour total est dû) ;

C. en cas de non présentation le jour de son arrivée, la totalité du séjour est due par le Participant (100% du montant total est dû).

La fourniture d'un certificat médical peut donner lieu à un remboursement des acomptes ou du solde total du séjour.

Toute annulation doit se faire par l'envoi :

- d'un courrier adressé à La Pensée Sauvage, domaine de la Pierre Blanche, 26400 Plan de Baix, ou

- d'un courriel à l'adresse : ecriture@lapensee-sauvage.com

Enfin, tout séjour commencé est dû en sa totalité.

En cas d'annulation par le Prestataire, tous les versements seront intégralement remboursés au Participant.

A noter que les contrats de séjours La Pensée Sauvage entrent dans la catégorie des contrats du droit de rétractation définis par l'article L. 221-28 du code de la consommation. Le délai de

rétractation standard de 14 jours n'est donc pas applicable et seuls prévalent les termes de ce contrat en cas d'annulation / résiliation.

2. En cas de non-respect du règlement interne des Centres, le Prestataire se réserve le droit d'interrompre le séjour aux frais du Participant. Le règlement interne est consultable à l'adresse www.lapenseesauvage.com/cures-detox/cgv

3. Les rendez-vous pour les soins individuels doivent être annulés au plus tard la veille avant 20h00, limite après laquelle ils seront facturés au Participant. Ceci est également valable en cas de non-utilisation desdits traitements.

4. Les repas non pris par le Participant ne sont pas remboursés.

V. SERVICES, TARIFS ET PAIEMENTS

1. Toutes les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur. Cette liste des prix remplace et annule les tarifs et conditions précédemment en vigueur.

2. La majorité des tarifs sont des tarifs « tout compris ». En cas d'augmentation de la TVA, les prix incluant cette taxe sont automatiquement indexés.

3. Lors de son séjour, le Participant peut changer de formule, soit de son propre chef, soit suite aux conseils des naturopathes du Prestataire. Dans ce cas, un tarif journalier à la hausse (en supplément) ou à la baisse (en déduction) sera appliqué sur la base de la formule initialement choisie par le Participant.

VI. ARRIVÉE/DÉPART

1. Le Participant n'a pas le droit de revendiquer une chambre spécifique. Le Prestataire fera de son mieux pour répondre à ses éventuels souhaits.

2. Les chambres réservées sont à disposition du Participant à partir de 14h00, le jour de son arrivée.

3. Le jour du départ, le Participant doit libérer sa chambre avant 12h00, soit avant de prendre place pour le déjeuner de reprise.

4. Une carte d'identité/un passeport sera demandé(e) à tout Participant séjournant pour la première fois à La Pensée Sauvage.

VII. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : PARKING

Le prestataire décline toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation du parking extérieur par le Participant.

VIII. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : PERTE, VOL ET DETERIORATION D'OBJETS

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objet appartenant au Participant lors de son séjour.

IX. MODIFICATION DES ACTIVITES

Le Prestataire s'autorise à effectuer toutes modifications et annulations des activités prévues rendues nécessaires par les conditions météorologiques.

X. FORCE MAJEURE

1. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative : l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières, la grève des transports, une grève partielle ou totale.
2. La partie ayant été frappée par de tels événements devra informer l'autre partie de la survenance de cet événement.
3. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

Contre-indications au jeûne : Cette méthode s'adresse à des personnes majeures en bonne santé. Elle est strictement contre-indiquée en cas de grossesse, allaitement, traitements médicamenteux lourds, d'ulcères (estomac ou duodénum), troubles psychiques et troubles du comportement alimentaire, diabète et maigreur excessive (IMC < ou = 18).

En cas de doute, nous vous conseillons de prendre l'avis de votre médecin traitant.

XI. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. L'ensemble des logos, marques, photos et modèles figurant sur le site de La Pensée Sauvage sont sa propriété.
2. Toute reproduction partielle ou complète de ses logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement du Prestataire ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

XII. DISPOSITIONS FINALES

1. Le lieu de facturation et d'exécution est Plan-de-Baix.
 2. Les présentes conditions générales et les dispositions mentionnées sur l'offre de devis transmise au client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.
 3. Le contrat conclu entre le Prestataire et le Participant est soumis au droit français. Tous différends et/ou contestations résultant de la prestation de nos services et/ou relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux français quel que soit le pays d'exécution de la prestation.
 4. Si des dispositions de ces CGV sont devenues caduques ou nulles, les autres dispositions demeurent entièrement valides.
- De surcroît, ce sont les prescriptions légales qui s'appliquent.

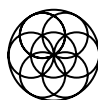
XIII. RÉCLAMATIONS

Toute l'équipe du Prestataire est à disposition au cours du séjour pour répondre aux doléances des Participants, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et leur permettre de profiter pleinement de leur séjour. Il convient de prendre contact avec elle pour toute demande.

Toute réclamation, après le séjour, pourra faire l'objet :

- d'un courrier adressé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à La Pensée Sauvage, domaine de la Pierre Blanche, 26400 Plan-de-Baix, ou
- de l'envoi d'un courriel à l'adresse : ecrire@lapenseesauvage.com dans un délai de 6 mois après la fin du séjour, afin que nous puissions y répondre dans les meilleurs délais.

Nous vous invitons à nous faire part de vos réclamations dans les plus brefs délais afin que nous les traitions au mieux de vos intérêts. Nous vous remercions de joindre à votre courrier tous justificatifs nous permettant de limiter le délai de traitement de votre réclamation. Nous vous informons que suite à une tentative préalable infructueuse de résolution du litige auprès de nos services, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 - mtv.travel



LA PENSÉE SAUVAGE
DOMAINE DE LA PIERRE BLANCHE
26400 PLAN-DE-BAIX

ecrire@lapenseesauvage.com | www.lapenseesauvage.com

© lapenseesauvage.com | +33(0)4 75 44 55 58

S.A.R.L. au capital de 20 000€ | n°siret : 510 010 556 000 15 | Code ape : 5510z

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 46 510010556